

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 32076**

Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Installateur de cuisines et aménagement intérieur

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) du négoce de l'ameublement - Fédération française nationale du négoce de l'ameublement et de l'équipement de la maison (FNAEM)	Président

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

3056 - Ameublement

Code(s) NSF :

234s Fabrication, pose en menuiserie et charpente ; Fabrication de meubles

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Préparation du chantier d'installation
Installation du mobilier de cuisine et des accessoires
Raccordement aux réseaux, installation, mise en service des appareils électroménagers
Autocontrôle et repli de chantier
Suivi des travaux d'aménagement
Préparation de l'intervention avec le client
Conseil client
Analyser un dossier client et préparer un chantier d'installation
Réaliser les interventions d'installation du mobilier de cuisine dans le respect des délais et des consignes de sécurité
Réaliser l'intégration des appareils électro-ménagers à la cuisine, les raccordements aux réseaux (électricité, gaz et eau) conformément aux normes et réglementations en vigueur ainsi que la mise en service des appareils électroménagers
Réaliser les opérations de repli de chantier
Communiquer avec les clients et expliquer le fonctionnement et les modalités d'entretien des éléments installés

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprises relevant de la branche du négoce de l'ameublement, soit plus de 5 600 entreprises et 57 700 salariés. Près de six salariés sur dix exercent leurs activités dans des structures de 50 salariés et plus et plus d'un sur quatre dans des entreprises de moins de 10 salariés. L'Île-de-France concentre près de 20 % des effectifs et 15,5% des établissements.

Poseur de cuisine, Installateur(trice) de cuisine, Monteur(euse) de cuisine, Technicien(ienne) installateur(trice), ...

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1604 : Montage d'agencements

H2201 : Assemblage d'ouvrages en bois

Réglementation d'activités :

Règlementation relative au gaz dans les bâtiments d'habitation

Habilitation électrique selon la réglementation en vigueur

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le CQP se compose de cinq blocs de compétences :

Bloc 1 : Préparation d'un chantier d'installation de cuisine ou d'aménagement intérieur

Bloc 2 : Installation du mobilier de cuisine, de ses accessoires et aménagements intérieurs

Bloc 3 : Installation, mise en service des appareils électroménagers et raccordements aux réseaux dans le cadre de l'installation d'une cuisine à usage domestique

Bloc 4 : Réalisation des démarches de fin de chantier d'installation de cuisine ou d'aménagement intérieur

Bloc 5 : Relations et conseil aux clients d'un magasin de cuisines et aménagement intérieur

Pour valider le CQP, il est nécessaire de valider les cinq blocs de compétences qui le composent. Une fois validés, les blocs de compétences restent acquis sans limitation de durée.

Bloc de compétence :

INTITULÉ**DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 32076 -
Préparation d'un chantier d'installation de cuisine ou d'aménagement intérieur

Descriptif

- Analyser un dossier client en vue de l'installation d'une cuisine ou d'un aménagement intérieur
- Sélectionner et préparer le matériel et l'outillage nécessaires à la réalisation de l'installation en fonction des spécificités du chantier
- Vérifier les meubles et équipements à installer
- Organiser son intervention en fonction de son environnement de travail
- Repérer les difficultés liées aux spécificités du chantier et les solutions techniques à mettre en place

Modalités d'évaluation

- Mise en situation professionnelle réelle par le tuteur en entreprise
- Etude de cas individuelle portant sur la préparation de chantier en organisme habilité (2 heures)
- Réalisation d'un dossier professionnel et entretien individuel d'évaluation avec deux professionnels (évaluation finale) - 20 minutes

Modalités de certification

Validation par le jury paritaire et remise d'un certificat « Préparation d'un chantier d'installation de cuisine ou d'aménagement intérieur »

INTITULÉ**DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 32076 - Installation du mobilier de cuisine, de ses accessoires et aménagements intérieurs

Descriptif

- Réaliser les découpes des matériaux, des accessoires et des fileurs
- Réaliser l'implantation des meubles
- Réaliser la fixation des meubles et l'installation des accessoires et aménagements intérieurs
- Réaliser l'ajustage et les finitions
- Réaliser les interventions d'installation dans le respect des délais et des consignes de sécurité

Modalités d'évaluation

- Mise en situation professionnelle réelle par le tuteur en entreprise
- QCM sur la sécurité en organisme habilité (30 minutes)
- Mise en situation individuelle d'installation de mobilier en organisme habilité (4 heures)
- Mise en situation individuelle d'installation de mobilier lors de l'évaluation finale en présence de deux professionnels et entretien d'évaluation (4 heures 15)

Modalités de certification

Validation par le jury paritaire et remise d'un certificat « Installation du mobilier de cuisine, de ses accessoires et aménagements intérieurs »

INTITULÉ**DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 32076 - Installation, mise en service des appareils électroménagers et raccordements aux réseaux dans le cadre de l'installation d'une cuisine à usage domestique

Descriptif

- Préparer le raccordement des appareils électroménagers
- Réaliser l'intégration des appareils électro-ménagers à la cuisine
- Réaliser les raccordements aux réseaux (électricité, gaz et eau) conformément aux normes et réglementations en vigueur
- Réaliser la mise en service des appareils électroménagers

Modalités d'évaluation

- Mise en situation professionnelle réelle par le tuteur en entreprise
- QCM sur la réglementation relative aux raccordements en organisme habilité (30 minutes)
- Mise en situation individuelle de raccordement aux réseaux et de mise en service en organisme habilité (2 heures)
- Mise en situation individuelle de raccordement aux réseaux et de mise en service lors de l'évaluation finale en présence de deux professionnels et entretien d'évaluation (2 heures 15)

Modalités de certification

Validation par le jury paritaire et remise d'un certificat « Installation, mise en service des appareils électroménagers et raccordements aux réseaux dans le cadre de l'installation d'une cuisine à usage domestique »

INTITULÉ**DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 32076 -
Réalisation des démarches de fin de chantier d'installation de cuisine ou d'aménagement intérieur

Descriptif

- Contrôler le réglage des meubles et leur conformité aux normes en vigueur
- Renseigner les documents de fin de chantier
- Réaliser le nettoyage du chantier et l'évacuation des déchets
- Réaliser l'entretien et le nettoyage du matériel

Modalités d'évaluation

- Mise en situation professionnelle réelle par le tuteur en entreprise
- Mise en situation individuelle de réalisation des démarches de fin de chantier en organisme habilité (30 minutes)
- Mise en situation individuelle de réalisation des démarches de fin de chantier lors de l'évaluation finale en présence de deux professionnels et entretien d'évaluation (35 minutes)

Modalités de certification

Validation par le jury paritaire et remise d'un certificat « Réalisation des démarches de fin de chantier d'installation de cuisine ou d'aménagement intérieur »

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 32076 - Relations et conseil aux clients d'un magasin de cuisines et aménagement intérieur	<p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etablir et maintenir des relations positives avec le client • Contacter le client pour convenir des modalités d'intervention • Communiquer avec le client sur le contexte de l'intervention • Expliquer au client le fonctionnement et les modalités d'entretien des éléments installés <p>Modalités d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en situation professionnelle réelle par le tuteur en entreprise • Mise en situation individuelle d'entretien avec un client lors de la préparation, d'une fin de chantier ou d'un aléa (réclamation, retard, ...) lors de l'évaluation finale en présence de deux professionnels (30 minutes) <p>Modalités de certification</p> <p>Validation par le jury paritaire et remise d'un certificat « Relations et conseil aux clients d'un magasin de cuisines et aménagement intérieur »</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le jury est constitué des membres de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Il se compose pour moitié de représentants des syndicats de salariés, et pour l'autre moitié de représentants des employeurs.
En contrat de professionnalisation	X	Le jury est constitué des membres de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Il se compose pour moitié de représentants des syndicats de salariés, et pour l'autre moitié de représentants des employeurs.
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2017	X	Le jury est constitué des membres de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Il se compose pour moitié de représentants des syndicats de salariés, et pour l'autre moitié de représentants des employeurs.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 27 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 4 janvier 2019 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans avec effet au 4 janvier 2019, jusqu'au 4 janvier 2024.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Avenant n°3 à la CCN des magasins prestataires de cuisine à usage domestique du 15 mai 2014 relatif au CQP « Poseur de cuisine »
Décision de la CPNEFP du 20 décembre 2017 relative à la validation des travaux de rénovation du CQP Installateur de cuisines et aménagement intérieur

Pour plus d'informations**Statistiques :****Autres sources d'information :**

www.fnaem.fr

[FNAEM](#)

[AGEFOS-PME](#)

Lieu(x) de certification :

59 Rue Saint-Lazare
75009 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**Historique de la certification :**